

avoir pêché dans les eaux toujours si troubles de la politique, il va trouver bon de pêcher en eau claire.

L'hon. M. Laflamme a reçu une lettre bienveillante du Souverain-Pontife en réponse à l'adresse des membres catholiques du ministère fédéral.

L'hon. M. Lungevin avait été l'objet du même honneur quelque temps auparavant.

M. Joly a annoncé que le chemin de fer de colonisation du Nord serait bientôt prolongé de la station d'Hochelega dans les limites de la division Est, où sera le terminus. Voilà une déclaration importante.

M. Brousseau, député de Verchères, propose un bill dans le but de remplacer les magistrats de districts par quelques juges, et pour faire augmenter le nombre des termes dans certains comtés.

Un bill relatif à l'abolition du Conseil législatif sera aussi proposé.

MM. Ernest Gagnon et Calixte Lavalée étaient parmi les juges du jubilé musical.

Nous avons entendu remarquer qu'ils auraient dû avoir des partitions pour mieux juger la manière dont les morceaux étaient joués, apprécier non-seulement les défauts, mais les qualités.

Le discours de l'hon. M. Bachand sur le budget a duré quatre heures. M. Bachand était malade, une violente attaque de toux le força de s'interrompre, et M. Church offrit d'ajourner, mais l'hon. trésorier continua. L'effort qu'il a fait n'a pas amélioré sa santé naturellement, et il a craché le sang depuis.

Notre Saint-Père le Pape Léon XIII vient de conférer à Mgr Benj. Paquet le titre de Consultant de la Sacrée Congrégation de l'Index.

C'est la première fois, croyons-nous, qu'un ecclésiastique canadien est l'objet d'un pareil honneur.

Nous trouvons dans une brochure parue à Londres en 1871, et signée Junius, le curieux passage suivant, que met en lumière l'attentat commis à Berlin :

Je ne suis pas Cassandre, mais je crois pouvoir prédire au roi de Prusse, comme la fille de Priam l'avait prédit si justement et si inutilement au roi d'Argos, qu'il mourra de mort violente après être rentré dans sa patrie.

La proposition des Orangistes de Montréal semble recevoir un bon accueil de tous les gens bien pensants. Les Canadiens-français paraissent bien décidés à favoriser la paix ; ils comprennent que le rôle le plus beau et le plus utile qu'ils puissent jouer entre les deux partis, est celui de la conciliation.

Ceux qui leur diront le contraire n'agiront pas dans l'intérêt de notre religion ou de notre nationalité.

La question de l'établissement d'une université à Montréal a été, dit-on, réglée dans le dernier concile provincial. On croit que les offres du Séminaire de Montréal ont été acceptées et que la nouvelle université aura pour local le Cabinet de lecture paroissial. Restent à régler les difficultés suscitées par un certain nombre de médecins, membres de l'école de médecine. Mais on croit qu'il sera passé outre.

Le haut de la rue Saint-Denis est infesté de vauriens dont les indécentes deviennent intolérables. Les dames ne peuvent plus passer en cet endroit sans être exposées à être insultées. Comment se fait-il qu'il n'y ait pas de police dans les rues où les pares, les arbres et les lots vacants offrent aux brigands des avantages dont ils savent se servir ?

Nous espérons que la police y verra.

Qu'elle visite aussi de temps à autre le haut de la rue Saint-André, et en général les environs de la rue Sherbrooke.

M. Jacques-H. Dorner, un des citoyens de Buffalo les plus distingués, a pris les mesures les plus sûres pour élever un monument au Rév. Père Marquette, qui, avec notre compatriote, le célèbre Jolliette, s'est immortalisé par la découverte du Mississippi. Il y a longtemps que l'on a projeté d'élever un monument à cet illustre enfant de Laon. L'historien des États-Unis, Georges Bancroft, a annoncé, il y a des années, qu'un monument devait être élevé à la mémoire du célèbre Jésuite.

Le bill d'appropriation pour l'indemnité accordée au Canada par la Commission des pêcheries à Halifax vient d'être renvoyé aux calendes grecques grâce aux efforts du fameux général-avocat, Ben Butler. Une motion pour suspendre les règlements et passer le projet de loi a été rejetée par 155 contre 87. Mais le Sénat des États-Unis a voté l'appropriation pour le paiement de l'indemnité fixée par la Commission des pêcheries, sous certaines restrictions qui feront l'objet d'une correspondance avec le gouvernement anglais.

RÉPRESSION DES TROUBLES À QUÉBEC

Le lieutenant-général commandant a reçu le rapport de l'action des troupes qui ont été employées à la répression des troubles à Québec. Les dispositions habiles et efficaces qu'a prises le lieutenant-colonel Strange, qui commandait les troupes sorties pour prêter main-forte aux autorités civiles dans cette occasion, ont tout spécialement attiré l'attention générale.

Les officiers, les sous-officiers et les soldats de la batterie "B," qui reçurent le choc de la première attaque de la populace sont dignes d'une recommandation particulière, tant sous le rapport de leur conduite que sous celui de leur fermeté et de leur discipline. Les capitaines Duchesnay, Short, Prévost et le lieutenant Shepard sont surtout mentionnés sous ce rapport d'une manière toute spéciale.

Malheureusement, après la lecture par le maire de la loi qui défend les attroupements (*Riot Act*), la populace ayant assailli avec une impétuosité considérable les officiers et les soldats de la batterie, et le maire lui-même, il devint nécessaire de tirer sur elle.

Durant ces assauts répétés à plusieurs reprises, bon nombre des officiers et des soldats furent plus ou moins sérieusement blessés par les pierres et les briques lancées du haut des cheminées et des toits.

Parmi les blessés, le rapport fait particulièrement mention des noms qui suivent :
 Capt. Short, coupure profonde à la tête.
 Capt. Prévost, " " "
 Sergent Villiers, " " "
 Caporal Laister, contusion ;
 Canonnier Labat, blessure au péricrâne ;
 " Loyan, contusion ;
 " Chartier, deux coupures ;
 " Remington, contusion ;
 " Bosley, meurtrissure ;
 " Christie, coupure sur un œil.

Le sergent-instructeur Howard et plusieurs autres reçurent des contusions plus légères.

Le lieutenant-général, malgré cela, est heureux d'apprendre qu'aucune de ces blessures ne paraît faire craindre de résultat sérieux.

Le rapport fait ensuite l'éloge des corps de volontaires qui sont allés à Québec.

UN MARIAGE ROMANESQUE

La grande préoccupation à Paris, c'est de faire fortune. C'est là que tendent tous les efforts, bien qu'on ait l'air de n'y songer qu'à s'amuser.

Il y a bien des manières de faire fortune. Mais je n'en ai jamais vu d'aussi originale que celle qui a donné à mon

ami X... l'aisance et le ventre arrondi dont il jouit actuellement.

Je n'ai jamais vu non plus de façon plus étrange de se marier que celle qu'il a employée pour serrer les doux nœuds de l'hyménée..... comme on dit à l'Académie française.

Vous souvenez-vous de l'entrée triomphale du roi Victor Emmanuel dans sa bonne ville de Venise ?..

C'est déjà loin.... Et pourtant, je me rappelle quel branle-bas cela fit, à l'époque, dans l'endroit !..

On n'y trouvait plus une chambre à louer. Toutes les fenêtres, toutes les ouvertures donnant sur le *Canale grande*, par où devait passer le cortège, étaient enlevées à des prix fabuleux.

On se serait cru à Paris un jour de bœuf gras !

Un de ces gros Anglais moitié porter et moitié roastbeef, dont nous avons tant abusé au théâtre, arrive à Venise avec sa fille, un de ces types britanniques si jolis quand ils se mettent à l'être sérieusement : une peau nacrée, de grands yeux bleus, de beaux cheveux cendrés... des vrais cheveux... en grandes boucles qui n'en finissent plus sur les épaules. Avec cela de charmants petits pieds chaussés de ces imperméables bottines comme on n'en trouve qu'à Londres.

Naturellement, ils ne découvrent de place dans aucun coin de *Venezia la Bella*, comme disent les porteurs d'eau.

Tout est pris, occupé ou retenu depuis longtemps, comme cela arrive toujours en semblable circonstance.

Il restait à peine de quoi loger les insectes...

L'Anglais grognait, la jeune miss s'attristait, le soleil se couchait, la situation se tendait.

Où passer la nuit qui s'avancait ?

Mais un jeune photographe de Montmartre (il y a des photographes jusque sous la coupole de Saint-Marc !...) qui avait suivi la famille depuis son débarquement de la gare (car il y a aussi des gares chez la reine de l'Adriatique !...) qui l'avait escortée de loin dans toutes ses pégrinations à la recherche d'un *albergo*, s'approche tranquillement, son chapeau sur la tête et les mains dans les poches, sans se presser, et dit au gros Anglais : " J'ai une chambre."

Celui-ci, les mains également dans les poches, pousse un *Aoh !* qui semble dire : " Où est-elle ?.."

Le photographe, toujours les mains dans ses poches, indique de son pied la direction du grand canal et dit : " C'est par là."

La jeune miss commence à le regarder avec complaisance.

On prend une gondole qui est le fiacre de l'endroit, et on arrive devant le *palazzo* (à Venise toutes les maisons s'appellent ainsi : le moindre bouge où on loge à la corde est un palais. Que voulez-vous ! c'est dans le sang... on ne se refait pas), dans le *palazzo*, dis-je, où le photographe avait sa chambre.

On monte... on monte tant haut qu'on peut monter. Pendant l'ascension, la jeune miss avait eu le temps de s'habituer au jeune homme...

Enfin celui-ci tire une clef de sa poche, une de ces clefs triomphales comme on en apporte aux conquérants sur un plat d'argent à leur entrée en ville, et avec cette grosse clef ouvre une petite porte, par laquelle on pénètre dans la chambre. Il faisait nuit ; c'était une chambre *obscur*... ce qui, du reste, n'a rien de surprenant chez un photographe.

La jeune miss pousse un soupir... et le père un grognement de satisfaction en demandant, toujours les mains dans ses poches : " Combien ?"

Le jeune homme regarde la jeune fille, qui devient toute rose, et répond au père :

— La main de la signora.

Le gros Anglais pousse encore un *Aoh* plus prononcé que le premier ; puis, en moins de deux minutes, comprend à la figure du photographe que sa résolution est inébranlable et qu'il lui faudra, s'il n'obtempère point, reprendre le chemin

de fer et renoncer aux fêtes de l'entrée de Victor-Emmanuel : de plus, il voit à la mine de sa fille qu'elle est séduite par l'excentricité de la circonstance ; en outre, il remarque que le *palazzo* dans lequel ils sont entrés est situé sur le grand canal, et que des fenêtres de la chambre du photographe on verra admirablement le cortège...

Bref, il consent au mariage, et s'installant avec sa fille dans l'appartement, se met au lit et s'endort.

Seulement, c'est le lendemain qu'il eut des regrets !... Les six fenêtres du logement donnaient sur la cour !..

Au lieu du grand canal, pour toute perspective les hardes des locataires séchant sur des ficelles !

Mais il était trop tard pour se dédire.

D'ailleurs, la jeune fille s'était tout à fait habituée à l'artiste, de sorte que le père furieux des maria, mais ne donna pas la moindre dot, et les lâcha après ce *mariage à la croisée*, pour s'en retourner dans sa joyeuse Angleterre.

Un autre eût été désappointé.

X... (car c'était lui) était amoureux et aventureux. Il avait amené sa femme à Montmartre ; mais il avait bien vite compris que ce n'était pas dans cet arrondissement annexé qu'il pourrait arriver à remplacer la dot absente.

Aussi, un jour, réalisa-t-il son mobilier avec le produit duquel il s'embarqua, lui et sa femme, pour les bords lointains...

Ils débarquèrent dans l'empire d'Haïti.

C'était à l'époque où Soulouque, méprisant les cascades du pauvre Grassot à son endroit, faisait la distribution de titres de noblesse à ses courtisans, et s'habillait lui-même en général de division.

Il venait de décréter la formation de sa garde, qu'il entendait équiper à la française ; seulement le modèle d'uniforme lui manquait, et, dans son impatience, il se lamentait d'être obligé de le faire venir d'Europe.

Alors quelqu'un, le duc de *Trou bon bon* peut-être, parla du peintre nouvellement débarqué. Soulouque enchanté le manda aussitôt et lui explique ce dont il s'agit. L'artiste, sans perdre une minute, lui livre un croquis de nos grenadiers du premier empire.

Le souverain, de plus en plus enchanté, reconnaît qu'il va pouvoir immédiatement habiller sa garde avec tous les vieux habits à revers et les bonnets à poil que le Temple livre à l'exportation et dont il y a un magasin dans l'île. Soulouque nageait dans l'allégresse.

Seulement, il s'aperçoit que tous les bonnets à poil, qui avaient déjà fortement servi, étaient veufs de leurs plaques..... Ceci calme son ivresse. Sa garde avec des bonnets à poil sans plaques, c'était inadmissible !

Mais Soulouque, en homme énergique, a bientôt pris son parti. Il expédie séance tenante pour l'Europe l'artiste qu'il élève au grade de son peintre ordinaire, avec la mission de lui rapporter des plaques pour toute sa garde.

Notre homme s'en va tout droit à la Rochelle, demander conseil à un oncle qui vend des salaisons sur le port. Tout en causant, le peintre jette les yeux sur un tas de vieilles boîtes à sardines amoncelées dans un coin : une idée élucide son cerveau ; il jette un cri... et les bras au cou de son oncle... il a son affaire...

Quelque temps après, Soulouque, empanaché et caracolant au Champ-de-Mars de l'endroit, regardait défilier les grenadiers de sa garde portant tous à leurs bonnets à poil une plaque brillante sur laquelle on aurait lu, si on avait su lire : *Sardines de la Rochelle*.

A la chute de Soulouque, mon ami X... revint à Montmartre avec sa femme, cinquante mille livres de rente et le ventre d'un homme arrivé.

ELIE FRÉBAULT.

Reflexion d'un boulevardier :

— La seule chose qui excuse la poignée de main, c'est sa banalité. Si l'on pouvait un seul instant être supposé avoir donné avec intention le tiers des poignées de main qu'on distribue, on serait à tout jamais déshonoré.